

PROCES-VERBAL

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2022 à 18h

Table des matières

Fonctionnement des instances / Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 10 mars 2022	2
GRANDS PROJETS : Extension de la Mairie : attribution du lot 3 « Charpente – Menuiseries »	2
CIMETIERE : Réfection des joints du mur d’enceinte (tranche n°2)	4
BUDGET GÉNÉRAL « COMMUNE » ET BUDGET « LOTISSEMENTS » : Approbation des Comptes de Gestion 2021	4
BUDGET GÉNÉRAL COMMUNE : Approbation du Compte administratif 2021	5
BUDGET « COMMUNE » : Affectation du résultat	5
VOTE DES TAUX D’IMPOSITION 2022	6
BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE	6
BUDGET LOTISSEMENTS : Approbation du Compte administratif 2021	19
BUDGET « LOTISSEMENTS » : Affectation du résultat	19
BUDGET PRIMITIF 2022 - LOTISSEMENTS	20
VOIRIE : Diagnostics des réseaux d’eaux pluviales – Rues Hent Garenn et Gwazh ar Mogn	21
MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS	21
QUESTIONS DIVERSES	23

L'an deux mil vingt-deux, le six avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BOURBRIAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Claudine GUILLOU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : GUILLOU C, LE BLOAS JJ, CONNAN A, LE FLOC'H P, GUEGAN F, DRONIOU C, SERANDOUR L, PRIDO L, LE COUSTER B, TOUCHERY CREPIEUX S, LOSTYS J, GUILLERM E, LE COZ C, HERVE JL, GODEFROY D, LE NEINDRE M., BRIOU J.

ABSENTS EXCUSES :

LE COUSTER C, donne procuration à DRONIOU C.

GODEFROY D, donne procuration à LE NEINDRE M.

COATRIEUX M, donne procuration à HERVE JL (jusqu'à la délibération n°2 incluse)

En préambule, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour du présent conseil :

- **la validation du devis pour les diagnostics des réseaux d'eaux pluviales (Rues Hent Garenn et Gwazh ar Mogn)**
- **une motion de soutien aux agriculteurs**

Fonctionnement des instances / Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 10 mars 2022

5.2 Délibération n°2022/3-1

Le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2022 a été transmis par mail aux membres du Conseil municipal le 18 mars 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2022.

GRANDS PROJETS : Extension de la Mairie : attribution du lot 3 « Charpente – Menuiseries »

1.1 Délibération n°2022/3-2

Le projet « Réhabilitation d'un bâtiment en annexe de la Mairie » a fait l'objet d'un marché alloti, en procédure adaptée, lancé le 15 octobre 2021 sur la plateforme Bretagne Marchés Publics (<https://www.bretagne.marchespublics.com>). La date limite de remise des offres était fixée au mardi 16 novembre 2021 à 12h.

Les travaux ont été répartis en 9 lots :

1. DESAMIANTAGE-DEMOLITIONS
2. VRD-GROS-OEUVRE

3. CHARPENTE -OSSATURE BOIS -MENUISERIES EXT./INT.
4. COUVERTURES ARDOISES et ZINC
5. PLATRERIE SECHE –ISOLATION –PLAFONDS SUSPENDUS
6. CHAPES -CARRELAGES -FAIENCES
7. PEINTURES -REVETEMENTS SOUPLES
8. PLOMBERIE -SANITAIRES -CHAUFFAGE GAZ
9. ELECTRICITE -VENTILATION

La pondération a été décidée ainsi :

- Prix : 60%, représentant 60 points
- Valeur technique : 40%, représentant 40 points (appréciée par rapport au contenu du mémoire technique, à l'adéquation des éléments de ce mémoire aux besoins du chantier).

A l'issue de la période réglementaire de consultation, l'ouverture des plis a révélé un certain nombre de lots pour lesquels une seule entreprise a candidaté (4 lots), et deux lots infructueux. Seuls les lots 6 et 7 ont eu 3 entreprises candidates chacun.

Au vu :

- de l'analyse de l'offre présentée par le maître d'œuvre Jean-Yves DANNO,
- de l'impératif d'émettre au minimum un ordre de service avant la fin décembre 2021 afin de ne pas perdre le bénéfice de la subvention DSIL accordée pour le projet (229 292€ attribués sur la base de 625 728€ de dépenses subventionnables),
- de l'incompatibilité des délais liés à la subvention avec la relance d'une nouvelle consultation globale

Le 2 décembre 2021, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité :

- D'attribuer le lot n°1 à l'entreprise Lavigne Démolition de Quessoy
- De lancer une négociation avec les entreprises ayant répondu aux lots :
 - o 6 – Chapes-Carrelages
 - o 7 – Peintures-Sols souples
- **De relancer une consultation pour les lots :**
 - o 2- VRD – Gros œuvre
 - o **3- Charpente – Ossature bois – Menuiseries ext./int.**
 - o 4- Couvertures ardoises et Zinc
 - o 5- Plâtrerie sèche – Isolation – Plafonds suspendus
 - o 8- Plomberie – Sanitaires – Chauffage Gaz
 - o 9-Electricité – Ventilation

Une nouvelle consultation a été relancée le 6 décembre 2021 pour les lots 2-3-4-5-8-9, avec une date limite de candidature fixée au 17 janvier 2022 – 12h.

Par délibération en date du 3 février 2022, sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres du 1^{er} février 2022, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de lancer une négociation pour le lot n°3, avec l'entreprise GROLEAU, seule entreprise ayant répondu, portant sur les éléments suivants :

- charpente métal de l'auvent : conserver 3 poteaux métalliques, et le reste en bois
- identifier des pistes d'économies sur d'autres postes de dépenses

L'entreprise a revu son devis et a fourni une offre actualisée (devis n°1582 en date du 16/02/2022), portant le montant total de sa proposition à hauteur de 162 873,63€ HT (195 448,36€ TTC) ; contre 175.177,37€ HT (210.212,84€ TTC) soit 12 303,74€ HT de réduction par rapport à l'offre initiale.

Sur proposition de la Commission d'appel d'offres réunie le 19 mars 2022, après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal attribuent le lot N°3 « Charpente – Menuiseries » à l'entreprise GROLEAU pour un montant de 162 873,63€ HT (195 448,36€ TTC).

CIMETIERE : Réfection des joints du mur d'enceinte (tranche n°2)

1.1 Délibération n°2022/3-3

Lors de sa réunion du 11 mars 2021, le conseil municipal avait noté la nécessaire réfection des joints du mur séparant le cimetière de la propriété Mazévet sur une longueur 100 ml.

La Commission Travaux avait émis un avis favorable à la planification de ce chantier sur une durée de 4 ans en réalisant 25 ml par an.

3 organismes d'insertion avaient été sollicités :

Maison de l'Argoat	3 500 € pour 25 ml
Etudes et Chantiers	3 015 € pour 25 ml
ANRH	Absence de réponse

Le 11 mars 2021, à l'unanimité, le conseil municipal avait :

- pris acte du fait que le coût total de la réfection des joints sur les 100 ml du mur s'élève à 12 060 € selon l'offre d'Etudes et Chantiers
- décidé de confier les travaux de maçonnerie pour les 100 ml à Etudes et Chantiers.
- accepté le devis établi pour 25 ml à réaliser en 2021 pour la somme de 3 015 €

Par son devis en date du 26 janvier 2022, Etudes et Chantiers propose de réaliser la seconde tranche de travaux, consistant à jointoyer le mur sur une longueur de 25m et environ 2,50m de hauteur, pour un coût de 3 015€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer le devis proposé par Etudes et Chantiers, pour la réalisation de la tranche 2 en 2022, pour un montant de 3 015€.

BUDGET GÉNÉRAL « COMMUNE » ET BUDGET « LOTISSEMENTS » :

Approbation des Comptes de Gestion 2021

7.1 Délibération n°2022/3-4

Considérant que les écritures des Comptes de gestion pour les budgets « Commune » et « Lotissements », établis par le Receveur Municipal, comptable sont conformes aux écritures des Comptes administratifs 2021, le Maire, Ordonnateur, invite le Conseil Municipal à valider lesdits comptes de gestion.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent les Comptes de gestion « Commune » et « Lotissements » pour l'année 2021.

BUDGET GÉNÉRAL COMMUNE : Approbation du Compte administratif 2021

7.1 Délibération n°2022/3-5

Le Maire présente le compte administratif du budget « Commune » pour l'année 2021.

			Pour rappel 2020	Pour rappel 2019
Section de fonctionnement 2021				
Dépenses: mandats émis	A	1 550 555,87	1 348 710,49 €	1 556 421,46 €
Recettes: titres émis	B	2 188 955,63	2 227 162,32 €	2 400 686,67 €
Résultat brut de fonctionnement	C (B-A)	638 399,76	878 451,83 €	844 265,21 €
Résultat N-1 reportée figurant au "002" du BP 2021	D	647 581,12	1 510 734,61 €	1 051 469,40 €
Résultat net de fonctionnement	C+D	1 285 980,88 (excédent)	2 389 186,44 €	1 895 734,61 €
Section d'investissement 2021				
Dépenses: mandats émis	F	1 581 832,95	1 551 806,96 €	993 386,00 €
Recettes: titres émis	G	2 212 154,80	625 358,81 €	706 370,02 €
Résultat brut d'investissement	H (G-F)	630 321,85	-926 448,15 €	-287 016,00 €
Résultat N-1 reportée figurant au "001" du BP 2021	I	-922 105,32	4 342,83 €	291 358,83 €
Résultat net d'investissement	I+H	-291 783,47 (déficit)	-922 105,32 €	4 342,83 €
Restes à réaliser (RaR) d'investissement				
Dépenses engagées non mandatées	J	170 711,08	819 500,00 €	385 000,00 €
Recettes restantes à recevoir	K	781 700,64		
Besoin de financement constaté sur RaR	K-J	610 989,56		
Capacité de financement général d'investissement	(I+H) + (K-J)	319 206,09		

Après présentation du Compte Administratif 2021 « Commune » et sur demande de M. Jean Jacques LE BLOAS, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal procède au vote.

Le Maire, Mme Claudine GUILLOU, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif « Commune » 2021.

BUDGET « COMMUNE » : Affectation du résultat

7.1 Délibération n°2022/3-7

Le Maire rappelle à l'assemblée que le résultat de fonctionnement du Budget « Commune » s'élève à 1 285 980,88€. Le Conseil Municipal doit décider de son affectation au Budget Primitif 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal affectent le résultat comme suit :

R002 (rec. de fonctionnement) : Excédent de fonctionnement reporté : 1 285 980,88€
1068 (rec. d'investissement) : Excédent de fonctionnement reporté à l'investissement : 0€

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

7.2 Délibération n°2022/3-9

Le Maire rappelle les taux de fiscalité locale en 2021 :

- **Taxe foncière sur propriétés bâties : 35.23 %**, composée, pour rappel :
 - du taux voté par la commune en 2020 et maintenu en 2021 : 15,70%
 - du taux représentant la taxe du Département, 19.53 %,
 - afin de compenser la perte de Taxe d'Habitation sur les propriétés principales, un coefficient multiplicateur permet à la Commune de percevoir à minima la taxe perçue en 2020. Fixé à 1.00347 en 2021, il est de 1.005054 en 2022.
- **Taxe foncière sur propriétés non bâties : 71,75 %**

Il est rappelé que depuis 2021, la Commune ne perçoit plus de taxe d'habitation, hormis celle des résidences secondaires. Elle ne perçoit plus que les produits de la Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB) et de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).

Il est précisé que les valeurs locatives, fixées par l'Etat, seront revues à la hausse ; ce qui entraîne de fait, une augmentation inévitable pour les administrés en 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal fixent les taux des taxes fiscales pour l'année 2022 comme suit :

Taxe foncière sur propriétés bâties : 35,23 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties : 71,75 %

BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE

7.1 Délibération n°2022/3-10

Le Maire présente le budget primitif 2022 de la commune tel qu'il a été proposé par la Commission Finances qui s'est tenue le 4 avril 2022.

La section d'investissement affiche un montant de recettes prévisionnelles supérieur au montant de dépenses prévisionnelles. Cet écart, autorisé par le Code Général des Collectivités Territoriales (L.1612-7 du CGCT), s'explique par l'inscription d'un montant important de subventions non versées, inscrites en « restes à réaliser », sur des projets déjà engagés/soldés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le Budget Primitif 2022 de la Commune équilibré en recettes et en dépenses en fonctionnement, et en sur-équilibre en investissement, et arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 414 016,78€	3 414 016,78€
INVESTISSEMENT	2 182 302,88€	2 736 131,31€

<u>FONCTIONNEMENT</u> <u>DÉPENSES (1/3)</u>	2021		2022
	BP+DM	CA	Proposition
Chap. 011- Charges à caractère général	550 230,00	411 868,35	602 430,00
60611 - Eau et Assainissement	9 000,00	0,00	5 000,00
60612 - Energie et électricité	53 000,00	72 931,06	90 000,00
60621 - Combustibles	85 000,00	47 662,61	80 000,00
60622 - Carburants	7 000,00	6 282,76	10 000,00
60623 - Alimentation	52 000,00	42 105,68	60 000,00
60624 - Produits de traitement	500,00	0,00	500,00
60628 - Autres fournitures non stockées	800,00	386,49	800,00
60631 - Fournitures d'entretien	35 000,00	25 677,93	35 000,00
60632 - Fournitures de petit équipement	40 000,00	22 484,10	40 000,00
60633 - Fournitures de voirie	18 000,00	10 476,50	18 000,00
60636 - Vêtements de travail	2 000,00	4 426,89	3 000,00
6064 - Fournitures administratives	5 500,00	9 052,79	10 000,00
6065 - Livres	13 000,00	11 631,13	12 000,00
6067 - Fournitures scolaires	13 000,00	11 569,22	13 000,00
6068 - Autres matières et fournitures	18 000,00	13 711,78	18 000,00
611 - Contrats de prestations de services	2 500,00	4 175,35	6 000,00
6122 - Crédit-bail mobilier	2 000,00	0,00	0,00
6135 - Locations mobilières	2 000,00	1 004,20	2 000,00
61521 - Terrains	5 000,00	0,00	0,00
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics (éligible FCTVA)	12 000,00	10 511,60	20 000,00
615231 - Entretien et réparations voiries (éligible FCTVA)	8 000,00	637,20	8 000,00
615232 - Réseaux (éligible FCTVA)	12 000,00	8 236,15	12 000,00
61551 - Matériel roulant	10 000,00	10 961,67	12 000,00
61558 - Autres biens mobiliers	25 000,00	21 028,93	25 000,00
6156 - Maintenance	14 000,00	10 970,87	14 000,00
6161 - Assurance multirisques	15 000,00	10 662,97	15 000,00
6168 - Autres	1 000,00	0,00	0,00
617 - Etudes et recherches	2 000,00	0,00	7 000,00
6182 - Documentation générale et technique	500,00	564,71	600,00
6184 - Versements à des organismes de formation	5 000,00	1 960,00	3 000,00
6188 - Autres frais divers	8 000,00	3 974,48	8 000,00
6226 - Honoraires	3 000,00	974,00	3 000,00
6227 - Frais d'acte et de contentieux	1 000,00	0,00	1 000,00
6228 - Rémunération d'intermédiaires et honoraires	6 000,00	1 238,79	6 000,00
6231 - Annonces et insertions	2 000,00	0,00	2 000,00
6232 - Fêtes et cérémonies	18 000,00	11 714,17	18 000,00
6237 - Publications	5 000,00	4 037,00	5 000,00

FONCTIONNEMENT DÉPENSES (2/3)	2021		2022
	BP+DM	CA	Proposition
6247 - Transports collectifs	5 000,00	759,01	2 000,00
6251 - Voyages et déplacements	5 000,00	1 073,68	2 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	6 000,00	5 199,15	7 000,00
6262 - Frais de télécommunications	9 000,00	7 750,44	11 000,00
627 - Services bancaires et assimilés	30,00	1,31	30,00
6281 - Concours divers	800,00	789,72	800,00
6288 - Autres services extérieurs	800,00	1 307,00	900,00
63512 - Taxes foncières	12 000,00	13 207,78	15 000,00
637 - Autres impôts et taxes	800,00	729,23	800,00
Chap. 012- Charges de personnels et frais assimilés	829 400,00	789 107,28	959 950,00
6218 - Autre personnel extérieur	13 000,00	10 336,67	13 000,00
631 - Impôts, taxes et versements	3 500,00	0,00	0,00
6331 - Versement mobilité	2 200,00	1 943,43	4 000,00
6336 - CNFPT - CDG	11 000,00	10 045,93	13 000,00
6411 - Personnel titulaire	460 000,00	442 533,08	490 000,00
6413 - Personnel non titulaire	60 000,00	64 226,69	90 000,00
64168 - Rémunération emplois d'insertion		13 219,11	48 000,00
6417 - Rémunération des apprentis	5 000,00	0,00	5 000,00
6451 - Cotisations URSSAF	90 000,00	85 931,63	100 000,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	135 000,00	120 488,86	140 000,00
6454 - Cotisations aux assedics	1 800,00	3 136,60	5 000,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	42 000,00	31 193,14	45 000,00
6457 - Cotisations sociales apprentis	150,00	0,00	150,00
6458 - ATIACL	5 500,00	5 494,34	6 000,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	250,00	557,80	800,00
6478 - Autres charges sociales diverses			
Chap. 014- Atténuation de produits	4 400,00	2 941,00	5 000,00
739113 - Reversements conventionnels de fiscalité	2 900,00	2 119,00	3 000,00
7391171 - Dgvt taxe foncière Jeunes Agriculteurs	1 500,00	822,00	2 000,00
Chap. 022- Dépenses imprévues	86 090,09	0,00	50 000,00
022 - Dépenses imprévues	86 090,09	0,00	50 000,00
Chap. 023- Virement à la section d'investissement	905 229,66	0,00	1 387 478,18
Chap. 65- Autres charges de gestion courante	318 417,79	281 886,87	275 292,23
6521 - Déficit des budgets annexes à caractère adm	180 854,79	180 918,23	124 729,23
6531 - Indemnités élus	70 000,00	67 451,20	70 000,00
6533 - Cotisations de retraite	3 500,00	3 238,23	3 500,00
6535 - Formation	1 000,00	0,00	1 000,00
65372 - Côtisations fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	60,00	48,17	60,00

FONCTIONNEMENT DÉPENSES (3/3)	2021		2022
	BP+DM	CA	Proposition
6541 - Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	7 000,00
6542 - Créances éteintes	2 000,00	262,88	2 000,00
6558 - Autres contingents et participations obligatoires	1 000,00	1 125,15	2 000,00
657362 - CCAS	30 000,00	0,00	30 000,00
6574 - Subventions fonctionnement aux asso	25 000,00	28 841,13	35 000,00
65888 - Autres	3,00	1,88	3,00
Chap. 66- Charges financières	18 680,58	15 933,43	17 326,63
66111 - Intérêts d'emprunt	18 680,58	15 933,43	17 326,63
Chap. 67 - Charges exceptionnelles	15 000,00	2 034,67	65 559,13
673 - Titres annulés	15 000,00	2 034,67	40 559,13
6748 - Subvention Lotissement (étude extension Park Hastel)	0,00	0,00	25 000,00
Chap. 68 - Dotations aux provisions	4 067,00	3 556,56	980,61
6817 - Dotations aux provisions	4 067,00	3 556,56	980,61
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	2 731 515,12	1 507 328,16	3 364 016,78
Chap. 042 - opérations d'ordre de fonctionnement	45 640,00	43 227,71	50 000,00
675 - Charges exceptionnelles - valeur comptable	326,24	326,24	0,00
6761 - Différences sur réalisations (positives)	313,76	313,76	0,00
6811 - Amortissements	45 000,00	42 587,71	50 000,00
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	45 640,00	43 227,71	50 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 777 155,12	1 550 555,87	3 414 016,78

<u>FONCTIONNEMENT</u> <u>RECETTES (1/2)</u>	2021		2022
	BP+DM	CA	Proposition
002- Excédent de fonctionnement	647 581,12	0,00	1 285 980,88
Chap. 013 - Atténuation de charges	22 000,00	28 402,55	20 500,00
6419 - Rbst rémunération du personnel	20 000,00	27 873,55	20 000,00
6459 - Rbst supplement familiale (SFT)	2 000,00	529,00	500,00
Chap. 70 - Produits des services	104 600,00	105 185,34	87 250,00
70311 - Concessions cimetièrre	3 000,00	4 290,74	3 000,00
70323 - Redevances occupation domaine public	6 500,00	6 498,54	6 500,00
7066 - Garderie	6 000,00	5 277,38	5 000,00
7067 - Cantine enfants	70 000,00	64 821,55	60 000,00
70688 - Autres prestation de services	100,00	1 882,30	100,00
70848 - Mise à disposition de personnel	14 000,00	19 452,16	10 000,00
70876 - Par le GFP de rattachement	1 500,00	0,00	0,00
70878 - Remboursement de frais	2 000,00	1 612,67	1 350,00
7088 - Produits activités annexes (abonnement bibliothèque...)	1 500,00	1 350,00	1 300,00
Chap. 73 - Impôts et taxes	1 108 555,00	1 130 744,90	1 153 833,30
73111 - Taxe foncière et habitation sur résidences secondaires	680 095,00	686 898,00	712 842,00
73211 - Attribution de compensation	233 683,00	233 683,00	233 683,00
73216 - Reversements conventionnels	675,00	884,00	500,00
73221 - FNGIR	2 867,00	2 867,00	2 867,00
73223 - Fonds de péréquation ressources co et interco	30 000,00	37 487,00	35 000,00
7336 - Droits de place	200,00	184,60	200,00
7343 - Taxe sur les pylones électriques	91 035,00	91 035,00	91 035,00
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation	70 000,00	77 706,30	77 706,30
Chap. 74 - Dotations, subventions et participations	849 276,00	842 485,85	809 146,00
7411 - DGF	420 000,00	422 075,00	416 578,00
74121 - Dotation de solidarité rurale	335 000,00	313 141,00	253 739,00
74127 - Dotation nationale de péréquation	55 000,00	50 899,00	45 809,00
742 - Dotation élus locaux	100,00	117,00	100,00
744 - FCTVA	2 604,00	2 604,08	2 115,00
74718 - Autres participations de l'Etat	0,00	3 363,88	45 000,00
7473 - Participation du Département	1 500,00	2 887,92	1 500,00
74741 - Participation de la commune	12 000,00	0,00	0,00
74748 - Participation des autres communes	0,00	1 452,68	0,00
74751 - GFP de rattachement	0,00	3 030,00	1 000,00
7478 - Fonds de soutien APC	0,00	19 843,29	20 000,00
74834 - Compensation exo TF	23 072,00	23 072,00	23 305,00

<u>FONCTIONNEMENT</u> <u>RECETTES (2/2)</u>	2021		2022
	BP+DM	CA	Proposition
Chap. 75 - Autres produits de gestion courante	43 500,00	79 232,75	55 800,00
752 - Revenus des immeubles	42 000,00	78 337,06	55 000,00
7588 - Autres produits divers de gestion courante	1 500,00	895,69	800,00
Chap. 76 - Produits exceptionnels	3,00	3,60	6,60
7621 - Produits des autres immobilisations financières	3,00	3,60	6,60
Chap. 77 - Produits financiers	1 640,00	2 900,64	1 500,00
773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs	0	1 345,50	500,00
775 - Produit de cession	640,00	640,00	0,00
7788- Produits exceptionnels	1 000,00	915,14	1 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 777 155,12	2 188 955,63	3 414 016,78

<u>INVESTISSEMENT</u> <u>DEPENSES (1/4)</u>	2021		2022		
	BP + DM	CA	RaR 2021 (Devis signés en 2021, à régler début 2022)	Proposition de nouveaux crédits	Total
	1 059				
OPERATIONS FINANCIERES	411,05	113 518,62	0,00	457 098,22	457 098,22
001 - Déficit reporté	922 105,32	0,00	0,00	291 783,47	291 783,47
020 - Dépenses imprévues	22 698,87	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Chap. 16 - Emprunts et dettes	114 606,86	113 518,62	0,00	115 314,75	115 314,75
1641- Remboursement emprunt	111 008,86	110 629,18	0,00	112 216,75	112 216,75
165 - Cautions (remboursement)	1 000,00	291,44	0,00	500,00	500,00
16878 - Annuité prêt CAF	2 598,00	2 598,00	0,00	2 598,00	2 598,00
			30		
OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	377 646,13	173 068,64	322,04	187 732,39	218 054,43
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles	8 300,00	4 534,74	1 021,42	4 000,00	5 021,42
2031 - Audit énergétique école primaire	0,00	0,00	1 021,42	0,00	1 021,42
2051 - Logiciels (Gescime, JVS, Psychomotricienne)	8 300,00	4 534,74	0,00	4 000,00	4 000,00
Chap. 204 -Subvention d'équipement	77 846,13	58 715,99	147,27	10 000,00	10 147,27
20141582 - SDE	77 846,13	58 715,99	147,27	10 000,00	10 147,27
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	258 500,00	76 817,91	29 153,35	124 014,28	153 167,63
2111 - Acquisitions terrain (ou dont la finalité est de redevenir "terrain")	219 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
21318 - Acquisition Ancienne pharmacie (+ frais notaire)	0,00	54 158,44	0,00	0,00	0,00
2135 - Signalisation lieux-dits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 - Signalisation	0,00	1 257,97	0,00	10 000,00	10 000,00
21578 - Illuminations	4 000,00	0,00	4 478,62	4 000,00	8 478,62
2158 -Matériel (taille haie, débroussailleuse...)	5 000,00	1 358,30	498,00	5 000,00	5 498,00
2158 - Matériel (peigne à gazon)	0,00	0,00	0,00	9 014,28	9 014,28
2161 - Œuvres et objets d'art : réfection Croix du Garnel	0,00	0,00	0,00	700,00	700,00
2181 - Matériel (autolaveuse)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181 - Aspirateur, Lave-linge	0,00	0,00	949,80	0,00	949,80
2181 - Matériel (autres)	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2183 - Matériel (photocopieur Mairie, équipement informatique)	10 000,00	664,99	23 226,93	5 000,00	28 226,93

INVESTISSEMENT DEPENSES (2/4)	2021		2022		
	BP	CA	RàR	Nouveaux crédits	Total
2184 - Mobilier	10 500,00	355,50	0,00	20 000,00	20 000,00
2188 - Autres	0,00	19 022,71	0,00	14 300,00	14 300,00
Chap. 23 - Travaux	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2313 - Travaux divers	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
4581 - Travaux réalisés pour le compte de tiers	33 000,00	33 000,00	0,00	34 718,11	34 718,11
Couche de roulement - Rue du Télégraphe	33 000,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00
Travaux de voirie pour le compte de l'Association Foncière			0,00	34 718,11	34 718,11
OPERATIONS - PROJETS	2 540 170,40	1 295 245,69	140 389,04	1 366 761,19	1 507 150,23
Opération 10002 : Bâtiments communaux	60 000,00	2 500,58	0,00	10 000,00	10 000,00
2313 - Travaux	60 000,00	2 500,58	0,00	0,00	0,00
2313 - Groupe médical : MOE, Diagnostics...	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Opération 10003 : Voirie	255 000,00	226 622,45	0,00	218 000,00	218 000,00
2315 - Travaux routiers	255 000,00	226 622,45	0,00	195 000,00	195 000,00
2315 - Rue de Tournemine : travaux aggro	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2315 - Rue de Tournemine : travaux paysagers	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2315 - Travaux routiers imprévus	0,00	0,00	0,00	11 800,00	11 800,00
Opération 10005 : Stade Le Quellenec	105 000,00	72 589,44	0,00	30 000,00	30 000,00
2312 - Travaux + AMO mise aux normes	0,00	70 315,44	0,00	0,00	0,00
2313 - Mise aux normes terrains	75 000,00	2 274,00	0,00	0,00	0,00
2313 - Réseau assainissement et pluvial	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
Opération 10010 : Aire de jeux	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
2188 - Autres (Filet pour terrain multisports)	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
Opération 10012 : Cimetière	10 200,00	5 863,80	0,00	22 000,00	22 000,00
2313 - Mur d'enceinte	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316 - Columbarium	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138 - Columbarium : cave urne, jardinet, colonne	0,00	2 265,00	0,00	0,00	0,00
2312 - Columbarium : aménagement accès	0,00	3 598,80	0,00	0,00	0,00
21316 - Ossuaire, caves urnes...	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
Opération 10014 : Chapelle Saint Huarneau	16 000,00	0,00	16 000,00	4 000,00	20 000,00
2316 - Vitrail	16 000,00	0,00	16 000,00	4 000,00	20 000,00
Opération 10015 : Signalétique	39 000,00	3 173,80	0,00	44 000,00	44 000,00
2188 - Fourniture de panneaux de signalisation	19 000,00	3 173,80	0,00	2 000,00	2 000,00
21752 - Panneau lumineux (écran)	20 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
2315 - Panneau lumineux (travaux terrassement)	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2041582 - Panneau lumineux (travaux électricité)	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00

INVESTISSEMENT DEPENSES (3/4)	2021		2022		
	BP	CA	RàR	Nouveaux crédits	Total
Opération 10016 : Ecole élémentaire	41 800,00	8 965,49	0,00	35 500,00	35 500,00
2051 - Licences tablettes	0,00	354,00	0,00	0,00	0,00
2313 - Réfection de l'éclairage	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2313 - Travaux (sols)	0,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2313 - Matériel Plan particulier de mise en sécurité	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313 - Local rangement vélo	5 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21318 - Travaux sols : temps agent régie	0,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
2183 - Matériel informatique	8 800,00	8 611,49	0,00	0,00	0,00
Opération 10022 : Salle des Forges	20 000,00	2 541,60	0,00	36 000,00	36 000,00
21318 - Travaux en régie	20 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2135 - Remplacement 4 alarmes sécurité	0,00	2 541,60	0,00	0,00	0,00
2188 - Matériel (autolaveuse)	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2313 - Travaux (mise aux normes salle rez-de-jardin)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2313 - Travaux (dalle en béton)	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
Opération 10023 : Eglise	66 000,00	53 267,91	0,00	60 000,00	60 000,00
2316 - Rénovation d'une statue	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313 - Travaux : entretien courant	62 000,00	53 267,91	0,00	50 000,00	50 000,00
2313 - Travaux de mise en conformité	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Opération 10025 : Ecole maternelle	2 500,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2183 - Equipement Wifi	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 - Stores	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2184 - Aménagement acoustique	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Opération 10026 : Rue du Télégraphe	925 000,00	864 709,65	4 032,42	0,00	4 032,42
20422 - Enfouissement réseau	0,00	1 630,80	0,00	0,00	0,00
2315 - Travaux	905 000,00	829 775,23	4 032,42	0,00	4 032,42
2041582 - Travaux SDE effacement réseau BT/EI	20 000,00	33 303,62	0,00	0,00	0,00
Opération 10027 : Chapelle du Danouët	21 076,40	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313 - Travaux de couverture	21 076,40	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Opération 10028 : Abords du Plan d'eau	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2313 - Aménagement passerelles et ponton	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Opération 10030 : Rue de Goas ar Mogn	3 000,00	2 609,28	0,00	6 512,00	6 512,00
20422 - Travaux Orange	0,00	2 609,28	0,00	0,00	0,00
2315 - Mission AMO	0,00	0,00	0,00	1 512,00	1 512,00
2031 - Diagnostic réseau eaux pluviales	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Opération 10031 : Mairie	833 594,00	26 757,45	120 356,62	740 000,00	860 356,62

INVESTISSEMENT DEPENSES (4/4)	2021		2022		
	BP	CA	RàR	Nouveaux crédits	Total
2111 - Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183 - Ordinateur bureau Adjoints	2 000,00	1 693,56	0,00	0,00	0,00
2313 - Travaux	821 594,00	25 063,89	120 356,62	720 000,00	840 356,62
2183 - Informatique déménagement locaux FS	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
Opération 10032 : Local associatif rue d'Avaugour	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313 - Travaux bâtiment	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Opération 10033 : Gymnase	87 000,00	25 644,24	0,00	36 249,19	36 249,19
2313 - Chauffage	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313 - Eclairage	32 000,00	25 644,24	0,00	0,00	0,00
2313 - Travaux étanchéité	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2313 - Remplacement des chéneaux - salle de tennis	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21318 - Tribunes : matériaux	0,00	0,00	0,00	2 749,19	2 749,19
21318 - Tribunes : valorisation travail en régie	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2188 - Achats divers	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
Opération 10034 : Bien sans maître	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2031 - Diagnostic amiante avant démolition	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21318 - Valorisation travail en régie	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
Opération 10035 : Rue Hent Garenn	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2031 - Diagnostic réseau eaux pluviales	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	3 977 227,58	1 581 832,95	170 711,08	2 011 591,80	2 182 302,88
2135-040: Travaux en régie			0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 977 227,58	1 581 832,95	170 711,08	2 011 591,80	2 182 302,88

<u>INVESTISSEMENT RECETTES (1/3)</u>	2021		2022		
	BP+DM	CA	RaR 2021 (subventions attribuées en 2021, en attente de versement)	Proposition	Total
OPERATIONS RÉELLES NON INDIVIDUALISEES	2 188				
	113,21	2 098 906,83	3 622,00	455 064,13	458 686,13
001 - Excédent investissement reporté (OPFI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chap. 024 - Produits de cession	-640,00	0,00	0,00	500,00	500,00
Vente parcelles, véhicules	-640,00	0,00	0,00	500,00	500,00
Chap. 10 - Dotations, fonds divers, réserve	1 806 051,43	1 810 051,43	0,00	100 000,00	100 000,00
10222 - FCTVA	64 446,11	68 446,11	0,00	100 000,00	100 000,00
1068 - Excédent de fonctionnement	1 741 605,32	1 741 605,32	0,00	0,00	0,00
Chap. 13 - Subventions d'investissement	8 201,00	4 482,75	3 622,00	3 184,00	6 806,00
1321 - Subvention Etat (Plans de relance socle numérique)	4 579,00	4 482,75	0,00	0,00	0,00
1321 - Subvention Etat (Socle numérique Diwan)	3 622,00	0,00	3 622,00	0,00	3 622,00
1321 - Subvention Etat (Croix du Garnel)	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00
1322 - Subvention Région (Croix du Garnel)	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00
1322 - Subvention Région (Peigne à gazon)	0,00	0,00	0,00	2 784,00	2 784,00
Chap. 16 - Emprunts et dettes assimilées	500,00	333,82	0,00	300,00	300,00
165 - Dépôts et caution. reçus	500,00	333,82	0,00	300,00	300,00
Chap. 27 - Cessions dimobilisations financières	374 000,78	279 038,83	0,00	316 362,02	316 362,02
276348 - Remboursement avance lotissement	250 075,39	279 038,83	0,00	192 436,63	192 436,63
276348 - Remboursement avance chaufferie	123 925,39	0,00	0,00	123 925,39	123 925,39
Chap. 45 - Comptabilité distincte rattachée	0,00	5 000,00	0,00	34 718,11	34 718,11

<u>INVESTISSEMENT RECETTES (2/3)</u>	2021		2022		
	BP+DM	CA	RaR 2021 (subventions attribuées en 2021, en attente de versement)	Proposition	Total
458210026 - Opérations sous mandats	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
4582 - Opération sous mandats (Asso Foncière)	0,00	0,00	0,00	34 718,11	34 718,11
OPERATIONS RÉELLES - PROJETS	838 244,71	70 020,26	778 078,64	61 888,36	829 967,00
Opération 10005 : Stade Le Quellenec	49 000,00	0,00	30 245,60	0,00	30 245,60
1323 - Subvention Département	49 000,00	0,00	30 245,60	0,00	30 245,60
Opération 10010 : Aire de jeux	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
1322 - Subvention Région	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Opération 10023 : Eglise	8 572,94	5 358,00	3 214,87	1 888,36	5 103,23
1321 - Subvention Etat	5 358,07	5 358,00	0,00	0,00	0,00
1322 - Subvention Région	2 143,23	0,00	2 143,23	0,00	2 143,23
1323 - Subvention Département	1 071,64	0,00	1 071,64	1 888,36	2 960,00
Opération 10026 : Rue du Télégraphe	239 657,17	64 662,26	203 657,17	0,00	203 657,17
1321 - Subvention Etat	203 657,17	0,00	203 657,17	0,00	203 657,17
2315 - Travaux pour le compte du Département	33 000,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00
4582 - Participation travaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238 - Remboursement avance forfaitaire Colas	0,00	31 662,26	0,00	0,00	0,00
Opération 10027 : Chapelle du Danouët	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
1321 - Subvention Etat	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
1322 - Subvention Région				10 000,00	10 000,00
Opération 10031 : Mairie	491 014,60	0,00	490 961,00	40 000,00	530 961,00
1321 - DETR	250 653,60	0,00	250 600,00	0,00	250 600,00
1328 - Fonds concours EPCI	30 361,00	0,00	30 361,00	0,00	30 361,00
1328 - Fonds éoliens	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
1337 - DSIL	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00

<u>INVESTISSEMENT</u> <u>RECETTES (3/3)</u>	2021		2022		
	BP+DM	CA	RaR 2021 (subventions attribuées en 2021, en attente de versement)	Proposition	Total
TOTAL RECETTES REELLES	3 026 357,92	2 168 927,09	781 700,64	516 952,49	1 288 653,13
021- Virement section fonctionnement (OPFI)	905 229,66	0,00	0,00	1 387 478,18	1 387 478,18
040 - Opérations d'ordre de transfert	45 640,00	43 227,71	0,00	50 000,00	50 000,00
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immo	0,00	313,76	0,00	0,00	0,00
21117 - Bois et forêts	0,00	326,24	0,00	0,00	0,00
28041582 - Amortissements (ONA)	0,00	40 887,00	0,00	50 000,00	50 000,00
280422 - Bâtiments et installations	0,00	1 700,71	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	950 869,66	43 227,71	0,00	1 496 352,18	1 496 352,18
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 977 227,58	2 212 154,80	781 700,64	1 954 430,67	2 736 131,31

BUDGET LOTISSEMENTS : Approbation du Compte administratif 2021

7.1 Délibération n°2022/3-6

Le Maire présente le compte administratif du budget « Lotissements » pour l'année 2021.

Section de fonctionnement 2021		
Dépenses: mandats émis <i>= 100€ frais de bornage + variation de stock (= G : une charge en fonctionnement, et une recette en investissement)</i>	A	144 311,64
Recettes: titres émis <i>= vente de terrains 50 774,70€ (3 936m² vendus 12,90€ HT/m²) + prise en charge du déficit par le budget général 180 918,23€</i>	B	231 692,93
Résultat brut de fonctionnement	C (B-A)	87 381,29
Résultat N-1 reportée figurant au "002" du BP 2021	D	0
Résultat net de fonctionnement	C+D	87 381,29 (excédent)
Section d'investissement 2021		
Dépenses: mandats émis <i>= remboursement avance au budget général</i>	F	279 038,83
Recettes: titres émis <i>= variation de stock (= A) Il reste au 31/12/2021 : 386 116€ de stock (10 533m² x coût de production de 36,6577...) €/m² sur la base de 530 327,68€ de stock au total soit un delta de 144 211,64€</i>	G	144 211,64
Résultat brut d'investissement	H (G-F)	- 134 827,19
Résultat N-1 reportée figurant au "001" du BP 2021	I	0
Résultat net d'investissement	I+H	-134 827,19 (déficit)

Après présentation du Compte Administratif 2021 « Lotissements » et sur demande de M. Jean Jacques LE BLOAS, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal procède au vote. Le Maire, Mme Claudine GUILLOU, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte administratif « Lotissements » 2021.

BUDGET « LOTISSEMENTS » : Affectation du résultat

7.1 Délibération n°2022/3-8

Le Maire rappelle à l'assemblée que le résultat de fonctionnement du Budget « Lotissements » s'élève à 87 381,29€. Le Conseil Municipal doit décider de son affectation au Budget Primitif 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident d'affecter le résultat comme suit :

R002 (rec. de fonctionnement) : Excédent de fonctionnement reporté : 87 381,29€
1068 (rec. d'investissement) : Excédent de fonctionnement reporté à l'investissement : 0€

BUDGET PRIMITIF 2022 - LOTISSEMENTS

7.1 Délibération n°2022/3-11

Le Maire présente le budget primitif 2022 « Lotissements » tel qu'il a été proposé par la Commission Finances qui s'est tenue le 4 avril 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le Budget Primitif 2022 « Lotissements » équilibré en recettes et en dépenses et arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	352 268,82€	352 268,82€
INVESTISSEMENT	327 263,82€	327 263,82€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Commentaires	N° article	Dépenses	N° article	Recettes	Commentaires
Centimes (TVA)	6588	5,00 €	002	87 381,29 €	Excédent de fonctionnement 2021 reporté
Etude d'extension Park Hastel	6045	25 000,00 €	774	25 000,00 €	Jeu d'écriture pour financer l'étude d'extension de Park Hastel
Sortie de stock (= recette d'investissement) : 8 927m ² à 36,66€/m ² en coût de production	71355 (Chapitre 042 ONA)	327 263,82 €	7015 (ONA)	115 158,30 €	Ventes 8 927m ² vendus x 12,90€ HT/m ²
			7552 (ONA)	124 729,23 €	C'est le déficit pris en charge par le budget général : 8 927m ² vendus = 327 263,82€ de coût de production, couvert pour partie par le prix de vente (115 158,30€). Le reste à charge est de 212 105,52€ - excédent de fonctionnement de 87 381,29€ = 124 729,23€. <i>Le pendant de ce compte dans le BP commune est le 6521 (il faut donc prévoir cette somme au 6521 de la commune).</i>
TOTAL		352 268,82 €		352 268,82 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Commentaires	N° article	Dépenses	N° article	Recettes	Commentaires
Déficit d'investissement reporté	001 (OPFI)	134 827,19 €	3555 (chapitre 040 OPFI)	327 263,82 €	Sortie de stock (= dépense de fonctionnement) : 8 927m ² à 36,66€/m ² en coût de production
Avance du budget général. Le pendant du compte 168748 est le 276348 dans la commune	16878 (168748 - ONA)	192 436,63 €			
TOTAL		327 263,82 €		327 263,82 €	

NB : Tout le Lotissement de Goarem Morvan est vendu (ou réservé).

Seuls trois lots restent libres à Park Hastel : lots 2-3-4, pour une surface de 1 606m². La vente de ces trois lots n'a pas été budgétée, la maquette budgétaire sera réajustée en fin d'année au réel

VOIRIE : Diagnostics des réseaux d'eaux pluviales – Rues Hent Garenn et Gwazh ar Mogn

1.1 Délibération n°2022/3-12

Dans le cadre de l'aménagement des Rues Hent Garenn et Goazh ar Mogn, il est nécessaire de faire réaliser un diagnostic des réseaux d'eaux pluviales.

Deux prestataires ont été sollicités :

	Dépenses HT			
	Rue Hent Garenn	Rue de Goas ar Mogn	Dépenses annexes (installation, rapports)	TOTAL
SPAC	2 978€ HT	4 756€ HT	510€	8 244€ HT
CONTROLES DE RESEAUX 22	1 606€ HT	2 440€ HT	1000€	5 046€ HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- Confie le diagnostic à CONTROLE DE RESEAUX 22 conformément au devis présenté pour un montant global de 5 046€ HT.
- Autorisent le Maire à signer la Convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence « Eaux pluviales urbaines » avec Guingamp Paimpol agglomération

MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

9.1 Délibération n°2022/3-13

Motion de soutien aux agriculteurs face à la gravité de la situation agricole

En 1982, la France comptait 1,6 million d'agriculteurs. Ils sont aujourd'hui près de quatre fois moins. L'agriculture connaît un bouleversement démographique considérable qui va s'accélérer dans les années à venir. En effet, 45% des agriculteurs seront en âge de partir à la retraite dans les 5 prochaines années. Il faut se préparer à une vague de 215 000 potentiels départs à la retraite, alors que la dynamique actuelle d'installation ne permettrait même pas d'en remplacer la moitié d'entre eux. Le risque du non-remplacement des agriculteurs est la perte de souveraineté alimentaire. En effet, s'il n'y a plus d'agriculteurs, il n'y aura plus d'agriculture et la France deviendra totalement dépendante des importations. Pourtant, la crise sanitaire que nous avons traversée ces dernières années, a mis en avant les dangers d'une telle dépendance, dangers auxquels il faut ajouter la perte de maîtrise sanitaire. Pour préserver l'agriculture en France, il faut donc favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, mais comment l'agriculture peut-elle être attractive si les agriculteurs n'arrivent pas à vivre de leurs métiers ?

En effet, au-delà de la crise sanitaire, l'année 2021 a, une nouvelle fois, été marquée par des négociations commerciales annuelles compliquées. Si certains acteurs ont joué le jeu de la mise en avant des produits français, d'autres se sont largement servis de la crise pour imposer des baisses de prix au mépris des lois EGAlim, qui devaient garantir une juste rémunération des agriculteurs. Ci-dessous quelques éléments illustrant cette problématique :

- L'observatoire de la formation des prix et des marges pointe que sur 100€ dépensés par le consommateur, seuls 6€ reviennent aux agriculteurs, ce qui ne permet pas, dans la majorité des cas, de couvrir leurs coûts de production.
- La Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) montre en 2020, un résultat courant avant impôt en baisse de 10% par rapport à l'année précédente, déjà en baisse de 8.6% en 2019.
- Une hausse des charges pour les producteurs en 2021, notamment sur l'alimentation animale mais également une hausse des coûts de l'énergie, etc.

Pour préserver l'agriculture en France, il faut garantir à nos agriculteurs une juste rémunération de leurs productions. Il faut pour cela, limiter les marges engendrées par les intermédiaires qui cherchent toujours à faire baisser les coûts d'achats et donc la rémunération des agriculteurs sans aucune garantie de baisse de tarifs pour le consommateur au final.

Garantir une juste rémunération des agriculteurs est donc primordiale et dépend en grande partie des intermédiaires et industriels. Mais il faut également garantir des débouchés par filière notamment par la mise en avant de la production française, et pas uniquement par la mise en place de drapeau français sur les emballages pour des produits transformés en France mais dont la viande est d'origine Européenne. Il faut pouvoir garantir des débouchés localement et recréer un vrai réseau dans nos territoires en rapprochant au maximum les agriculteurs et les citoyens pour tous devenir des « consommateurs ».

Pour le soutien de l'agriculture dans nos territoires, nous sommes collectivement responsables, par les choix alimentaires que nous faisons, que ce soit en tant que citoyens ou en notre qualité d'élus.

Aussi, face à la gravité de la situation agricole, le conseil municipal de Bourbriac, en soutien aux revendications des Jeunes Agriculteurs :

DEMANDE le respect de la loi EGAlim 2 et son application,
DEMANDE une répartition équitable des marges par les différents intermédiaires pour faire face à la hausse constante des charges,
DEMANDE de promouvoir « le manger français » et son étiquetage,
DEMANDE l'accompagnement des projets d'installations agricoles sur différents modèles et systèmes,
DEMANDE la limitation de la surcharge des normes,
DEMANDE de reconnaître les efforts effectués sur l'environnement et le bien-être animal,
DEMANDE que soit intégré dans le débat politique du moment le rôle de l'agriculture dans notre économie nationale et que soit défini sa place dans la prochaine législature,
RÉAFFIRME que le maintien des exploitations agricoles est primordial pour la survie de nos communes.

QUESTIONS DIVERSES

Election présidentielle : assesseurs et scrutateurs

- Mise à disposition du tableau global des permanences

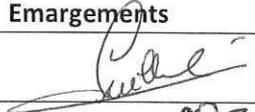
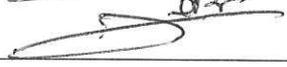
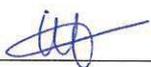
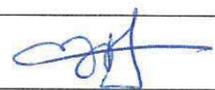
Accueil des nouveaux bébés et nouveaux arrivants sur la commune

- Le 11 juin (au lieu du 18 juin)

Adhésion à la centrale OCEADE (Concarneau)

- Une entreprise privée qui :
 - référence des prestataires dans tous les domaines d'activités des collectivités (alimentation, outillage, téléphonie, vérifications réglementaires, fournitures administratives, produits d'entretien...)
 - négocie des contrats
 - permet aux collectivités adhérentes, si elles le souhaitent, de passer commande auprès des fournisseurs référencés, à des prix avantageux. La plupart de nos fournisseurs sont déjà référencés auprès d'OCEADE : une moyenne de 30% d'économies à la clé.
 - organise une mise en concurrence sur demande
 - se rémunère directement auprès des fournisseurs (2% de chaque commande)
 - demande 60€ TTC/an en frais d'adhésion

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
 Délibérations n° 2022/03-01 à 2022/03-13

	Procuration	Emargements
GUILLOU Claudine		
LE BLOAS Jean Jacques		
CONNAN Audrey		
LE FLOC'H Patrick		
GUEGAN Florence		
DRONIOU Christian		
SERANDOUR Louis		
PRIDO Loïc		
LE COUSTER Christelle	Excusée. Donne procuration à DRONIOU C.	
LE COUSTER Béatrice		
TOUCHERY CREPIEUX Sandrine		
LOSTYS Jérôme		
GUILLERM Emilie		
LE COZ Caroline		
HERVE Jean Luc		
GODEFROY Didier	Excusé. Donne procuration à LE NEINDRE M.	
COATRIEUX Murielle	Excusée. Donne procuration à HERVE JL (délibérations n°1 et 2).	
LE NEINDRE Myriam		
BRIOU Julien		